

CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'OPERATION

1 an d'activités offert pour 1 personne

(soit 12 activités pendant 1 an)

Préambule

La société **MULTIPASS** (au nom commercial « WONDERBOX ») SAS au capital de 35.820 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 479 678 153, dont le siège social est situé au 71 rue Desnouettes, 75015 Paris (ci-après « **MULTIPASS** » ou la « **Société organisatrice** ») organise une opération promotionnelle entre le 28 octobre 2023 et le 29 février 2024 inclus (ci-après « **Dates de l'Opération** ») avec obligation d'achat dans certaines enseignes et sur certains sites Internet participants (ci-après l' « **Opération** ») dont le principe est le suivant :

12 activités offertes pour 1 personne (soit 12 activités au total) pour l'achat d'un Coffret Cadeau de la marque Wonderbox ou Vivabox ou Cultur'in the city ou Tick'n box (ci-après « **Coffrets Cadeaux** ») entre le 28 octobre 2023 et le 29 février 2024 inclus, auprès de l'un des Points de vente Participants. Bénéficiez de douze (12) activités offertes (12 activités pour une personne) utilisables jusqu'au 31 mars 2025 inclus, chez une sélection de Partenaires dont la liste complète est consultable sur le Site www.wonderactivite.fr, après avoir enregistré les Codes d'activité qui vous auront été communiqués.

1.1 Définitions

« **Bénéficiaire** » : détenteur d'un Coffret Cadeau de la marque Wonderbox ou Vivabox ou Cultur'in the city ou Tick'n box acquis durant les Dates de l'Opération auprès de l'un des Points de vente Participants.

« **Code d'activité** » : désigne les codes obtenus par le Bénéficiaire à la suite de l'achat d'un coffret cadeau de la marque Wonderbox ou Vivabox ou Cultur'in the city ou Tick'n box dans l'un des Points de vente Participants. Il permet de bénéficier de douze (12) activités loisirs (12 activités pour une personne) pour un adulte ou un enfant parmi la liste d'activités proposées. Les modalités de communication et d'utilisation de ces Codes d'activité sont précisées ci-dessous.

« **Conditions de participation** » : désigne le présent document qui régit les relations entre les différentes parties à l'Opération, la réservation et la fourniture des Prestations.

« **Partenaire** » : désigne tout fournisseur de Prestation.

« **Points de vente Participants** » : La liste des Points de vente Participants à l'Opération est détaillée à la fin des présentes Conditions de participation.

« **Prestation** » : désigne les activités de loisirs qui sont proposées sur le Site www.wonderactivite.fr.

« **Site(s)** » : désigne les sites internet www.landactivites.fr et www.wonderactivite.fr

1.2 Acceptation des Conditions de participation

La participation à l'Opération par les Bénéficiaires est soumise à l'acceptation, pleine et entière, des Conditions de participation que MULTIPASS se réserve le droit de modifier à tout instant, les modifications prenant le cas échéant effet au moment de leur publication sur le Site.

Il est donc impératif pour tout Bénéficiaire de prendre connaissance de l'intégralité des Conditions de participation avant de valider toute réservation auprès d'un Partenaire.

Toute annulation d'une clause ou partie de clause n'entraînerait pas la caducité des présentes Conditions de participation et les autres clauses ou partie de clause demeurerait en vigueur, applicables et opposables aux Bénéficiaires.

2. Modalités de l'Opération

2.1. Pour bénéficier de l'Opération :

- Achetez un coffret cadeau de la marque Wonderbox ou Vivabox ou Cultur'in the city ou Tick'n box entre le 28 octobre 2023 et le 29 février 2024 inclus dans l'un des Points de vente Participants.
- Rendez-vous sur www.landactivites.fr 48 heures après votre achat et au plus tard le 31 mars 2024
- Saisissez le code-barres à 12 chiffres se trouvant au dos du coffret et recevez par mail vos douze (12) Codes d'activités donnant droit à douze (12) activités (12 activités pour une personne)
- Rendez-vous sur www.wonderactivite.fr avant le 31 mars 2025 et renseignez vos Codes d'activités
- Choisissez les 12 activités loisirs qui vous font rêver parmi notre wonder sélection
- Profitez de vos 12 activités pendant un an et au plus tard le 31 mars 2025 !

2.2. Limites ou exclusions :

L'Opération est réservée à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine ayant acheté un coffret cadeau de la marque Wonderbox ou Vivabox ou Cultur'in the city ou Tick'n box entre le 28 octobre 2023 et le 29 février 2024 inclus, dans l'un des Points de vente Participants. Tous les Coffrets Cadeaux achetés en dehors de ces dates ou auprès d'un point de vente non participants, ne bénéficieront pas de la présente Opération.

Par ailleurs, il est exclu de l'Opération les Coffrets Cadeaux suivants :

- Les Coffrets cadeaux achetés avant le 28 octobre 2023 et après le 29 février 2024
- Les Coffrets cadeaux acquis par le paiement total ou en partie par un avoir
- Les Coffrets Cadeaux issus d'un échange ou d'une prolongation
- Tout Coffret Cadeau enregistré sur le site www.landactivites.fr après le 31 mars 2024 à minuit, sera considéré comme transmis hors délai et sera rejeté.

Par ailleurs, les 12 activités offertes ne pourront donner lieu à aucune contrepartie financière, leur revente est interdite.

Il est précisé que certaines activités ne sont accessibles que selon certaines conditions de santé, d'âge, de poids ou de compétence. Ces restrictions sont indiquées pour chaque activité sur la liste des Wonder Activités, consultable à l'adresse www.wonderactivite.fr après avoir enregistré les Codes d'activité qui vous auront été communiqués.

Une activité est valable pour une personne. Le bénéficiaire devra réaliser ses 12 activités chez des partenaires différents.

3. Conditions d'annulation ou de modification et réclamation

3.1 Modification ou annulation de Prestations par le Bénéficiaire

Après l'envoi de la confirmation de la réservation au Bénéficiaire, les Prestations ne sont ni modifiables, ni échangeables.

Toute Prestation interrompue, abrégée ou non consommée du fait du Bénéficiaire ne donnera droit à aucun remboursement ou indemnité.

3.2 Modification ou annulation des Prestations par MULTIPASS ou le Partenaire

Si la réalisation de la Prestation est rendue impossible, quelle qu'en soit la raison (conditions météorologiques, événement extérieur au Partenaire, fermeture de l'établissement...), le Partenaire le notifiera dans les meilleurs délais au Bénéficiaire, sans que la responsabilité du Partenaire et/ou de MULTIPASS puissent être mise en cause.

Suite à cette notification, le Partenaire ou MULTIPASS informera rapidement le Bénéficiaire des nouvelles modalités de la Prestation. Le Bénéficiaire aura alors la faculté soit d'accepter la modification ainsi proposée soit d'annuler sa réservation, étant précisé qu'il devra faire connaître son choix dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant la date de l'activité.

4. Responsabilités

4.1 Utilisation du Site

Aucune garantie n'est accordée au Bénéficiaire s'agissant de :

- l'absence d'anomalies, d'erreurs et bugs susceptibles d'affecter la navigation sur les Sites ou la mise en œuvre d'une fonctionnalité quelconque proposée sur les Sites ;
- la possibilité de corriger ces anomalies, erreurs ou bugs ;
- l'absence d'interruption ou de panne dans le fonctionnement des Sites ;
- l'éventuelle compatibilité des Sites avec un matériel ou une configuration particulière,
- tout dysfonctionnement du réseau « Internet » empêchant le bon déroulement de l'Opération

En aucun cas MULTIPASS ne pourra être tenue responsable des dommages directs ou indirects et/ou immatériels, prévisibles ou imprévisibles (incluant la perte de profits ou d'une chance...) découlant de la fourniture et/ou de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les fonctionnalités du Site.

La connexion de toute personne aux Sites et la participation à l'Opération se fait sous son entière responsabilité. Il appartient donc à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte due à des actes de malveillance extérieures, et notamment les virus.

Les liens hypertextes présents sur les Sites permettant de renvoyer le Bénéficiaire sur d'autres sites internet ont pour seul objet de faciliter les recherches du Bénéficiaire.

En tout état de cause, le Bénéficiaire déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

4.2 Prestations

MULTIPASS ne peut garantir au Bénéficiaire la présence dans la liste des Partenaires de l'offre, d'un Partenaire à proximité de son domicile. Par conséquent, en fonction de leurs localisations géographiques, certaines personnes souhaitant bénéficier d'une Prestation pourraient être amenées à effectuer un déplacement à leur charge.

Le choix des Partenaires a fait l'objet de la plus grande attention pour la qualité des services rendus. Néanmoins, la responsabilité de MULTIPASS ne saurait être engagée une fois la réservation effectuée auprès de l'un des partenaires du fait d'erreurs, d'omissions involontaires de Partenaires pour une quelconque raison ou en cas d'incidents.

5. Restrictions et exclusions de garanties

Certaines Prestations peuvent être accessibles uniquement selon certaines conditions (physiques, d'âge ou autres). Ces conditions sont indiquées sur le Site www.wonderactivite.fr ou elles seront communiquées au Bénéficiaire par le Partenaire lors de la réservation.

Les Partenaires se réservent le droit de refuser la Prestation demandée si le Bénéficiaire ne remplit pas les conditions requises.

Dans toutes ces hypothèses, MULTIPASS ne saurait être tenue d'indemniser le Bénéficiaire.

Le Bénéficiaire devra s'adresser directement au Partenaire pour toute prestation supplémentaire non comprise dans l'offre figurant sur le Site www.wonderactivite.fr, selon les conditions contractuelles du Partenaire.

6. Données personnelles

MULTIPASS est soucieuse de la protection réservée aux données personnelles des Bénéficiaires et à la façon dont elles peuvent être collectées sur les Sites. Elle veille et s'engage à ce qu'elles soient collectées dans le respect de la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement (UE) européen 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Conformément à la loi « informatique et libertés », et au Règlement (UE) européen 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, les informations recueillies sont enregistrées par Wonderbox SAS et Multipass pour permettre la participation à l'Opération et

l'exécution de mesure précontractuelle, dans le respect de l'article 6 paragraphe 1 point b) du Règlement européen 2016/679. La non-fourniture de ces données rendra impossible la participation à l'Opération.

Les données à caractère personnel susceptibles d'être traitées sont les suivantes Nom, prénom, adresse email, numéro de Coffret Cadeau.

Elles sont destinées à Wonderbox SAS et à l'ensemble des sociétés qu'elle contrôle et aux sous-traitants de Wonderbox. Elles peuvent faire l'objet d'un transfert auprès de sous-traitant situé dans l'UE ou en dehors de celle-ci (se référer à la Politique de confidentialité sur les Sites)

Les données sont conservées pendant 3 ans, à compter de la collecte ou du dernier contact, conformément à la norme simplifiée n°NS-048 de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité des données vous concernant et d'opposition ou de limitation à leur traitement. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez :

- écrire à MULTIPASS – Service Clients -71 rue Desnouettes, 75015 PARIS
- formuler une demande via le formulaire de contact établi par MULTIPASS et disponible à l'adresse suivante : <https://www.wonderbox.fr/faq-contact>

Vous bénéficiez également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Les données collectées ne seront pas utilisées pour mettre en place une décision automatisée.

7. Fraude - Droit applicable & Juridictions compétentes

Toute fraude ou non-respect des présentes Conditions de participation pourra donner lieu à l'exclusion de l'Opération pour son auteur, MULTIPASS se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Les présentes Conditions de participation sont soumises à la loi française. Les parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend relatif à l'interprétation ou l'exécution des Conditions de Participation.

A défaut de règlement amiable, le tribunal compétent sera celui du lieu du domicile du défendeur.